

# en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

**Concours de photo  
Lauréat  
Martin Binggeli**



**Tentez votre chance et  
envoyez-nous  
vos clichés !**

numéro 20 – octobre 2022



**Noble —  
Contrée**  
COMMUNE

## **Moments forts**

**Retour en images  
Fête de la commune du 04.09**

**Gestion des déchets ménagers  
Dernier rappel lié au tri du PET**

**Coupure du réseau d'irrigation**

**A la rencontre des habitants :  
Baptiste Antille**



**Chères concitoyennes,  
chers concitoyens,**

L'automne s'installe à Noble-Contrée et avant que le paysage ne se pare entièrement d'or, nous vous partageons un dernier souvenir de l'été avec la Fête de la commune. Nous tenons à remercier chaleureusement les 230 membres de sociétés locales qui ont participé au cortège, ainsi que le nombreux public présent (environ 1'000 participants de Noble-Contrée et région).

Dans un registre moins festif, mais salubre pour notre planète, nous vous rappelons les bonnes pratiques en matière de recyclage pour ce qui concerne le PET. Car si nous continuons à y trouver des planches à pain ou des bacs de peinture,

la commune devra malheureusement se résoudre à supprimer les points de collecte dédiés au PET.

Ce mois, nous nous réjouissons de vous présenter le parcours de Baptiste Antille, jeune homme de Venthône qui brûle les planches des théâtres pour sensibiliser le public à la différence. Bravo à lui pour son combat, toujours ponctué de sensibilité et d'humour.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

— Chargée de communication

Anaïs Zufferey

## Après-midis jeux pour nos aînés

Les prochaines rencontres se dérouleront selon le calendrier suivant :

- **Miège** : vendredi 11.11.22, de 14h à 17h, à la salle du Remaniement sous le Relais Miégeois
- **Venthône** : chaque premier mardi du mois à 14h à l'ancienne salle du Conseil communal (salle de la Cure)
- **Veyras** : les mardis 18.10, 08.11, 22.11 et 13.12.22 de 14h à 17h à la salle communale

Retrouvez tous les détails sur notre site [www.noble-contree.ch](http://www.noble-contree.ch), sous la rubrique "Vie locale", "Santé et social", "Commissions des aînés".

## Gestion des déchets ménagers Dernier rappel lié au tri du PET

Une photo parle plus que mille mots. Voici ce qui est retrouvé chaque semaine par nos employés des travaux publics dans nos points de collecte dédiés au PET.

Au vu de cette situation, nous vous rappelons que seules les bouteilles disposant du logo officiel ci-après peuvent y être déposées (pas de lessive, d'huile, de shampoing, de lait et encore moins de grille-pain ou de chaussures !).

Nous comptons sur vous pour trier ce type de déchets de manière adéquate et espérons constater une amélioration significative dans les semaines à venir.

Dans le cas contraire, ces points de collecte seront supprimés et la dépose

sera seulement possible dans des lieux contrôlés, tels que nos déchetteries. Il serait regrettable de pénaliser les personnes qui trient correctement leurs déchets.

Pour vous aiguiller dans votre gestion des déchets, nous vous rappelons que le guide pratique se trouve sur notre site [www.noble-contree.ch](http://www.noble-contree.ch), sous la rubrique "Pratique", "Déchetteries".



## Retour en images Fête de la commune du 04.09

Revivez les moments forts de la magnifique journée du dimanche 4 septembre dernier, en vous rendant sur notre site [www.noble-contree.ch](http://www.noble-contree.ch), sous la rubrique "Noble-Contrée", "En images".

Nous vous adressons nos sincères remerciements pour ces moments passés à vos côtés et qui resteront gravés dans l'histoire de notre nouvelle commune !



— © Photo : Samuel Devantéry

## Coupure du réseau d'irrigation de Miège, Venthône et Veyras

La mise hors service des réseaux d'irrigation s'effectuera, si les conditions météorologiques le permettent, **dès le lundi 31 octobre 2022**, par le service des eaux de notre commune pour le secteur de Veyras et par les consortages de Miège et de Venthône.

Ainsi, nous prions les propriétaires de bien vouloir procéder au contrôle de leurs propres installations par l'ouverture des robinets privés et des bouchons afin de prévenir tous dégâts durant la période de gel.

Nous vous rappelons que la commune et les consortages déclinent toute responsabilité en cas de dégâts causés aux réseaux privés suite au non-respect des règles élémentaires d'entretien de ceux-ci.



## Enquête de la HES-SO sur la transformation digitale

La HES-SO Valais mène une enquête sur la transformation digitale. Notre commune participe à cette démarche afin de connaître le ressenti des citoyennes et des citoyens face à l'utilisation croissante d'outils numériques dans la vie quotidienne.

Prenez part à l'enquête et partagez votre expérience en répondant au questionnaire sur <http://montnum.hevs.ch> jusqu'au 30 octobre 2022. Des questionnaires papier sont également disponibles à notre guichet d'accueil communal à Veyras.

Que vous soyez un utilisateur régulier ou occasionnel des outils numériques, votre avis compte ! Votre participation permettra de mieux cerner les opportunités et défis liés à une transformation digitale en Valais.



## Décision cantonale liée à la fermeture dominicale des commerces

En juin dernier, notre municipalité a été avertie de la décision du Canton de ne plus tolérer l'ouverture dominicale des commerces Edelweiss Market de Miège et Venthône, en application de la loi fédérale sur le travail.

Compte tenu des conséquences multiples (diminution d'un service de proximité, licenciement éventuel de personnel, recours accru à la voiture, etc.), notre commune a pris contact avec une dizaine d'autres municipalités concernées par cette décision afin de solliciter un entretien urgent avec le Conseiller d'Etat Reynard et les services concernés.

Sans nouvelles de l'administration cantonale, les députés Ganzer,

Logean et Roten ont déposé une intervention parlementaire urgente au Grand Conseil, qui a été largement acceptée lors de la session de septembre dernier. Ce postulat demandait à l'Etat de surseoir à la décision de fermeture et d'exploiter les dérogations contenues dans la loi fédérale.

Hélas, le gouvernement n'a pas désiré entrer en matière. Aussi, depuis début octobre, l'ouverture le dimanche matin n'est malheureusement plus possible.

Nous vous encourageons dès lors à soutenir au maximum nos commerces locaux afin de garantir un service de proximité les jours ouvrables dans nos villages.

## A la rencontre de Baptiste Antille de Venthône

Nous sommes allés à la rencontre du jeune Baptiste Antille qui a fait de sa différence sa force. Né en 1996, il fait ses classes primaires à Veyras, puis à Venthône. Très vite, ses parents s'aperçoivent qu'il est différent. Des examens au CHUV révèlent qu'il est atteint du syndrome d'Asperger (spectre de l'autisme). "Mais je n'aime pas qu'on me mette des étiquettes. Je ne me sens pas si différent des autres", clarifie d'entrée Baptiste.

Suite à un parcours scolaire classique, il effectue un stage de chauffeur de poids-lourds et deux ans d'apprentissage de maçonnerie, mais qui ne sont pas adaptés à lui. Ce qui le fait vibrer, c'est fait rire ses proches. "Enfant, j'aimais déjà battre le rythme et faire rire la galerie. Mes parents ont eu le flair de me faire suivre des cours de batterie et de théâtre".

Baptiste suit alors des cours au théâtre l'Alambic à Martigny. Il enchaîne avec le Conservatoire d'arts dramatiques de Genève, puis l'Ecole supérieure de théâtre Les Teintureries à Lausanne. Si ses débuts à Lausanne sont très formateurs, il est poussé vers la sortie prématurément. "Lorsque j'ai expliqué que j'étais Asperger, c'était le début de la fin". Motivé par le soutien de la comédienne Claude-Inga Barbey, Baptiste fait ses débuts sur la scène du Bourask Festival en 2020 à Venthône. "J'étais stressé car les gens de mon village et ma

famille étaient présents", se souvient-il. Le jeune homme déroule ses sketches en totale improvisation pendant 45 minutes. "A leur sortie, certaines personnes sont venues me dire qu'elles m'avaient trouvé à la fois drôle et émouvant".

Persuadé de sa vocation, il contacte Philippe Cohen, metteur en scène rencontré au Conservatoire de Genève. Ensemble, ils écrivent le spectacle "l'Asperger aspergé" dans lequel Baptiste raconte son combat pour devenir humoriste, les vicissitudes de l'école et le regard critique de la société. "J'adore monter sur scène, faire rire, mais aussi sensibiliser les gens à la différence. Je veux montrer que malgré les difficultés, on peut réaliser ses rêves."

Découvrez-le au Théâtre la Sacoche à Sierre dans le cadre du spectacle "Baptiste & friends" avec ses amis humoristes les 28 octobre et 25 novembre 2022. Nous lui souhaitons plein de succès !



© Photo : Samuel Devantéry

## Actualités des associations

**Ski-club de Veyras :** La société fête ses 50 ans d'existence ! Pour marquer cet anniversaire d'une pierre blanche, le Ski-club vous convie aux festivités le samedi 29 octobre à la salle polyvalente de Veyras. Au menu, salade et terrine maison, fondue chinoise, vins de la région. N'attendez plus et inscrivez-vous sur le site [www.ski-club-veyras.ch](http://www.ski-club-veyras.ch) jusqu'au 15 octobre 2022. Ouverture des portes pour le repas dès 19h. Puis, dès 23h, l'entrée est libre pour tout le monde pour passer une soirée inoubliable.

**Scouts de Saint-François d'Assise :** La troupe offre la possibilité aux jeunes de Noble-Contrée de découvrir le scoutisme. Tous les enfants âgés de 7 à 15 ans sont les bienvenus pour passer un moment convivial en plein air. Les réunions ont lieu un samedi par mois, de 10h à 16h. Un week-end ainsi qu'un camp d'été sont également organisés. La prochaine réunion aura lieu le 29 octobre 2022 à 10h au couvert de Planige. Vous trouvez de plus amples informations ainsi que toutes les coordonnées utiles sur [www.gsfa.ch](http://www.gsfa.ch).

### Agenda des manifestations

**14 oct. : Loto du Ski-club de Miège,** salle polyvalente de Miège

**15 oct. : Balade contrayotte #3,** Veyras (Bernunes)

**15 oct. - 6 nov. : Exposition de l'artiste Fanny Zambaz,** Galerie du Château de Venthône (vernissage 14 oct. à 18h30)

**29 oct. : Fête des 50 ans du Ski-club de Veyras,** salle polyvalente de Veyras

**6 nov. : Loto du Chœur mixte la Cécilienne,** salle polyvalente de Venthône

**12 nov. : Souper de soutien du Ski-club de Miège,** salle polyvalente de Miège

**18 nov. : Loto du Chœur d'hommes l'Écho,** salle polyvalente de Miège

**Jusqu'au 18 déc. : Exposition "Empreintes Art nouveau",** Musée Olsommer à Veyras

Ce journal mensuel informe les habitants des actualités sociales, politiques et économiques de sa région. Il est à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet ou poser une question. Pour ce faire, ils peuvent nous écrire à [communication@noble-contree.ch](mailto:communication@noble-contree.ch).

[noble-contree.ch](http://noble-contree.ch)

[f @noblecontree](https://www.facebook.com/noblecontree)

[i @noblecontree](https://www.instagram.com/noblecontree)

[in Commune de Noble-Contrée](https://www.linkedin.com/company/noble-contree)

Téléchargez notre application mobile en scannant les QR codes suivants :



App Store



Google Play

### Impressum

Tirage : 2'290 exemplaires

Prochaine parution : 10 novembre 2022

Délai de rédaction : 21 octobre 2022

Imprimerie : Schoechli, Sierre